

« Découvrir, par hasard et sagacité, des choses qu'on ne cherchait pas » : voilà dans sa formulation la plus élémentaire ce qu'est la sérendipité. Voilà aussi l'esprit dans lequel un programme de résidence de recherche-crédation en arts numériques se met en place à Verticale — centre d'artistes (VCA), de manière inattendue.

Associé aux découvertes tant scientifiques qu'artistiques, la sérendipité ne surgit jamais du seul apprentissage des savoirs disciplinaires. C'est plutôt au croisement des activités et des disciplines qu'elle livre ses fruits. Le Centre entend favoriser ce qui, dans un processus créatif, surprend, dérouté. Il souhaite créer des occasions de rencontres et de découvertes non planifiées, et valoriser une approche basée sur l'expérimentation.

Offrant l'accès à un parc d'équipements sur mesure, le programme de laboratoire en création numérique de Verticale s'adresse aux artistes professionnel·le·s de Laval et du Québec qui s'intéressent à l'apport du numérique dans la création.

Ancré physiquement aux abords de la station de métro Montmorency — dans un espace de la Maison des arts de Laval qui lui est consacré —, le programme de laboratoire est campé dans la réalité du territoire lavallois, en phase avec la vision artistique développée par VCA ces dernières années.

Les ressources offertes comprennent la captation audio et vidéo, la postproduction, l'électronique et la diffusion.

VCA invite les artistes émergents, en mi-carrière ou établis à soumettre leur projet.

À l'issu de la période de création qui consiste en une résidence de quatre mois, le résultat de la recherche fera l'objet d'une présentation publique (que l'œuvre soit achevée ou en cours de production), en concordance avec le mandat de VCA. Une activité de médiation ou de sensibilisation sera aussi développée afin que l'artiste puisse rejoindre un public non spécialisé. VCA invite les artistes émergents, en mi-carrière ou établis à soumettre leur projet.

Présentement en transition vers des installations pérennes, VCA offre aux professionnel·le·s des arts de Laval et du Québec un cadre incomparable où élaborer leur processus de création dans une perspective critique ou poétique, en investissant un territoire donné. Pour lire sur l'historique, la mission et le mandat du centre, cliquez [ici](#).

**Dans un souci d'inclusivité et de meilleure représentativité, VCA encourage fortement le dépôt de dossiers d'artistes sous représenté·e·s ou peu représenté·e·s dans le milieu des arts.**

Diffusion des projets artistiques : entre avril 2018 et mars 2019

**CE QUE VCA OFFRE À L'ARTISTE SÉLECTIONNÉ·E :**

- Soutien à la coordination, à la diffusion et à la promotion du projet
- Documentation photographique
- Droits d'exposition
- Participation aux frais de montage et de production
- Participation à la rémunération des techniciens
- Participation aux frais de transport et de déplacement

La spécificité de VCA étant de diffuser hors les murs, le centre reçoit des projets qui, proprement in situ ou non, réfléchissent au(x) lieu(x) de diffusion dès leur conception. Par conséquent, il est attendu des artistes qu'ils accompagnent le Centre dans son travail de prospection, et ce, de manière à ce que les lieux de diffusion choisis soient signifiants pour chaque projet et pratique individuelle.

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, VCA cherche autant que possible à trouver, lorsque les projets le demandent, des espaces de diffusion sans frais ; autrement, les frais de location seront couverts avec les budgets de production des projets.

**FORME ET CONTENU DU DOSSIER :**

- Description du projet
- Texte de démarche
- CV à jour
- Documentation visuelle et liste de références
- Photographies : maximum 10 en format JPG
- Audio et vidéo : maximum 7 minutes en lien(s) externe(s)
- Autre documentation pertinente au besoin (publications, revue de presse, liens vers sites web, calendrier projeté, budget, etc.)

Veuillez fournir un fichier compressé contenant les pièces mentionnées ci-dessus (le fichier zip devra faire au maximum 10 Mo). Annexe-le au formulaire en ligne, disponible sur : [verticale.ca](http://verticale.ca)

Les dossiers doivent être déposés en ligne.

Les dossiers reçus par la poste ne seront pas évalués.

L'activité est rendue possible grâce au Programme d'aide aux initiatives de partenariats (MCO) pour l'année 2017, dans le cadre de l'entente entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture et des Communications et la Commission scolaire de Laval.